Santé mentale, incurie et syndrome de Diogène

Les professionnels du logement social sont régulièrement confrontés à des situations dans lesquelles se mêlent **souffrance psychique, isolement, troubles du comportement, dégradation du logement, accumulation, incurie ou syndrome de Diogène**.

Ces situations peuvent mettre en difficulté les équipes : comment entrer en relation avec un locataire qui refuse toute intervention ? Jusqu'où respecter son mode de vie lorsque l'état du logement devient préoccupant ? Comment distinguer un logement simplement très encombré d'une situation d'incurie ou de Diogène ? Quand et comment alerter ? Quels partenaires mobiliser ?

La réponse ne peut être uniquement technique, sanitaire ou juridique. Elle suppose de **comprendre la situation dans sa globalité**, d'adapter sa posture professionnelle et d'organiser une intervention coordonnée entre bailleur, secteur social, sanitaire et médico-social.

Cette formation propose aux professionnels du logement social des **repères immédiatement mobilisables**, avec une attention particulière portée aux situations d'incurie, d'accumulation et de syndrome de Diogène.

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
14 heures	**Mixte**

SATISFACTION MOYENNE
Données non disponibles
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC

- Conseillers sociaux / CESF.
- Chargés de gestion locative.
- Personnels de proximité.
- Gardiens et responsables de secteur.
- Chargés de tranquillité résidentielle.
- Responsables et managers des équipes sociales ou de proximité.

PRÉREQUIS

aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le formateur enrichira cette démarche par des apports théoriques, méthodologiques, relationnels, didactiques et interactifs. Un support

Objectifs pédagogiques

- Repérer les principales manifestations de la souffrance et des troubles psychiques rencontrés dans le logement social.
- Distinguer trouble psychique, comportement inhabituel, incurie, accumulation pathologique et syndrome de Diogène.
- Identifier les signes d'alerte et évaluer le niveau de risque dans le logement.
- Comprendre les mécanismes psychiques et sociaux pouvant conduire à l'incurie et à l'accumulation.
- Adapter leur communication et leur posture face à une personne en difficulté ou refusant l'intervention.
- Définir les limites du rôle du bailleur et éviter la confusion entre accompagnement, soin et contrôle.
- Construire une stratégie d'intervention progressive dans les situations complexes.
- Identifier et mobiliser les partenaires adaptés.
- Savoir réagir face à une situation de crise ou de mise en danger.

E-start : ***Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.***
E-Coach : ***Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel***

Programme de la formation

1.Santé mentale et logement : comprendre pour mieux intervenir

- Définir la santé mentale
- Quelques grands repères cliniques utiles aux professionnels du logement

pédagogique sera remis à chaque participant. Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques qu'ils voudraient voir résoudre.

- Fiche repère « Santé mentale et troubles psychiques ».
- Grille d'évaluation d'une situation d'incurie / Diogène.
- Grille de repérage des risques dans le logement.
- Fiche « attitudes à privilégier / attitudes à éviter ».
- Schéma d'aide à la décision :observer → évaluer → prioriser → agir → orienter.
- Cartographie des principaux partenaires.
- Trame de plan d'action pluridisciplinaire.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION

- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Réflexion collective à partir de cas concrets_ nombreux jeux de rôles

- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif H.T: 1.400 € (TVA 20%)
Tarif spécial inscription 1 mois avant : -10%
sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits déjeuners, les repas et pauses café)

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

- Repérer sans diagnostiquer

2. Incurie, accumulation et syndrome de Diogène

- Comprendre ce que l'on observe
- Observer et évaluer le logement

3. Entrer en relation avec une personne en situation d'incurie ou de Diogène

- Une question centrale : comment intervenir lorsque la personne ne demande rien ?
- Les attitudes professionnelles : À éviter / À privilégier

4. Jusqu'où respecter le choix du locataire ?

- Entre respect du domicile et nécessité d'intervenir
- Apprendre à hiérarchiser les situations

5. Construire une intervention autour du locataire

- Cartographier les acteurs mobilisables
- Organiser le partenariat

6. De la situation complexe au plan d'action

- Travail à partir de cas réels issus du logement social.

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.
03/03/2027 au 04/03/2027
02/11/2027 au 03/11/2027